

BULLETTIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
335.34 pour la Société Mutuelle.
147.15 pour la Confédération des Vignerons,
270.51 pour le Syndicat de Défense.



DE VIOLENTS ORAGES se sont abattus sur de nombreuses régions, entre autres le Cher, l'Allier, la Saône-et-Loire, où la foudre a tué un cultivateur et des animaux dans les prés. Dans les Deux-Sèvres, des trombes d'eau ont saccagé toutes les cultures et causé aux agglomérations des dégâts considérables.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ELEVAGE : M. d'Audiffret-Pasquier, député de l'Orne, vient d'être nommé membre du Conseil supérieur de l'élevage, en remplacement de M. Quesnel.

PRODUCTION FRUITIÈRE : M. Morane, député des Côtes-du-Nord, vient d'être désigné pour faire partie du Comité supérieur de la Production fruitière, en remplacement de M. de Ramel.

VEHICULES A GAZOGENE : Une importante démonstration sera faite à Laval, du 6 au 14 juin, pendant la durée de la Foire. Elle intéressera tous les usagers et aussi les producteurs de bois, qui ont intérêt à voir se développer l'emploi de ces véhicules.

FOIRE DE BORDEAUX : La XX^e Foire de Bordeaux, Coloniale, Internationale et Agricole, se tiendra sur la célèbre place des Quinconces, du 14 au 20 juin.

CONCOURS LEPINE : Le 34^e Concours, Salon des Inventions, aura lieu à Paris, Parc des Expositions, du 28 août au 5 octobre. Il groupera en outre une section commerciale, réservée à notre production nationale.

EN RUSSIE : On vient d'inaugurer à Lénigrad un Institut pour l'étude de l'écorce terrestre, notamment la détermination de son épaisseur, ses propriétés physiques et chimiques.

CHRONIQUE VINICOLE

Comme l'indique « La Revue des Boissons », la politique « d'assainissement du marché du vin, poursuivie inlassablement... est renforcée par le temps ». La température est, en effet, presque partout défavorable à la vigne.

Les viticulteurs y trouvent un motif de résistance qui entraîne la fermeture des cours.

En Algérie, où le temps est mauvais, les cours se tiennent entre 8.25 et 8.75.

Dans le Midi, on s'achemine vers le cours de 8 fr. 50.

La distillation obligatoire se poursuit normalement.

On ne saurait trop souligner un symptôme très encourageant pour l'amélioration des conditions du marché vinicole.

La consommation taxée a atteint, en avril 1936, 4.414.058 hectos, soit une augmentation de 480.367 hectos sur le mois précédent et de 166.139 hectos par rapport au mois d'avril 1935.

Le stock commercial est en diminution de près de 350.000 hectos.

On annonce que certaines unités militaires ne pourront bientôt plus donner de rations supplémentaires de vin aux soldats, parce que le volume des offres présentées aux contributions indirectes, par les viticulteurs assujettis à la distillation obligatoire, n'est pas suffisant.

Et pourtant, dans certaines régions qui se préoccupent de faire mieux connaître leurs vins, un effort a été fait pour les faire apprécier, sous forme de rations supplémentaires, par des soldats qui seront, après leur libération, des consommateurs acheteurs.

Le Comité national des appellations d'origine, réuni le 7 mai, sous la présidence de M. Capus, a étudié

Les Orages

Nous sommes entrés, ces temps-ci, dans une série de violents orages dont on signale de partout les graves effets. Terres ravagées, éboulements, vergers saccagés, blés versés, dégâts causés par la foudre aux choses et aussi malheureusement aux personnes. On constate, trop souvent, ces effets que des gens sont frappés en raison des imprudences commises ou de l'absence de leur part des précautions les plus élémentaires.

Quelles mesures préventives peut-on prendre contre la foudre ?

La précaution essentielle, qu'on soit dans une maison ou en plein air, est d'éviter de se placer dans un courant d'air, fût-ce celui formé entre une cheminée et une porte ouverte. On a coutume, lorsqu'on se trouve dans les champs, au moment de l'orage, de courir à la recherche d'un abri ; c'est une faute grave en ce sens qu'on ouvre ainsi, derrière soi, un passage au fluide électrique et qu'on s'expose à être atteint. Il est certain que, malgré son désagrément, le conseil souvent donné de se coucher dans un fossé a du bon, mieux vaut s'exposer à être mouillé qu'à être frappé.

Il faut également se garder de se mettre à couvert sous les arbres et surtout sous les chênes qui, souvent, attirent la foudre. Cependant, il ne faudrait pas conclure de ceci que les arbres sont d'infatigables paratonnerres et prendre au sérieux la légende répandue que certains d'entre eux plantés à proximité d'une maison préservent à coup sûr celle-ci.

Un arbre pourrait faire l'office de paratonnerre si son pied était plongé dans un sol très humide, mais ce cas est plutôt rare et, dès lors, si l'arbre attire la foudre, il n'en préserve pas l'habitation ; au contraire, il établit la communication du fluide avec elle. On cite ce fait que la foudre tomba sur une maison entourée de peupliers qui la dépassaient de plus de douze mètres. Aucun arbre ne fut atteint. Une autre fois, elle frappa un peuplier à quelque distance duquel se trouvait la niche d'un chien qui fut tué. Il est donc clair que l'on ne saurait admettre, comme principe absolu, que les arbres sont des paratonnerres sûrs.

Quand on se trouve dans un lieu clos, le meilleur moyen de se garder contre la foudre est de ne pas se grouper dans une même pièce et de se tenir éloigné des murs des cheminées, car la suite est très bonne conductrice de l'électricité. S'éloigner de tout objet en métal, poêles, serrures, garnitures de glace, suspensions, lits en fer ou en cuivre, enfin de tout corps pouvant former un point de contact avec le fluide. Se débarrasser également de ses clefs, de sa chaîne de montre, etc.

En plein air, évitez de raser les murs et éloignez-vous des conduites d'eau ; gardez-vous de vous abriter sous une porte cochère à cause du courant d'air qui s'y produit. En rase campagne, ne précipitez pas votre marche et si vous êtes en voiture, faites aller le cheval au pas.

Sans expliquer d'ailleurs ce phénomène, on a remarqué que la foudre frappe plutôt les animaux que les hommes. Souvent les conducteurs de bestiaux n'ont pas été atteints alors que de nombreux sujets de leur troupeau étaient frappés. On a observé même que les chiens étaient les plus nombreuses victimes et, de ceci, un physicien-philosophe avait conclu plaisamment, mais sans raison apparente, que le meilleur moyen de se préserver de la foudre était de se faire accompagner par une de ces bêtes. Le moyen vaut ce qu'il vaut, mais les faits relevés par les statistiques seraient, en fait, de nature à établir son efficacité.

L'individu frappé par la foudre n'est, le plus souvent qu'en état de mort apparente et peut être rappelé à la vie par des soins rapides et énergiques.

On laissera le malade au grand air et on le dévêtra, puis on cherchera par tous les moyens à rétablir la circulation du sang par des frictions énergiques sur tout le corps, des affusions d'eau froide et des flagellations du tronc, et la respiration. Il faudra surtout opérer les tractions rythmées de la langue et la respiration artificielle comme on fait pour les noyés.

Pour effectuer la traction, on ouvrira la bouche du malade en forçant au besoin ; on saisira solidement la partie antérieure de la langue entre le pouce et l'index de la main droite, puis on revêt d'un linge quelconque pour empêcher le glissement et on exercera sur elle de fortes tractions répétées, cadencées ou rythmées, suivies de relâchement, en imitant les mouvements de la respiration, à raison d'au moins vingt par minute. Les tractions linguales doivent être pratiquées sans retard et avec persistance pendant une demi-heure et plus.

Pour pratiquer la respiration artificielle, on couche le sujet sur le dos, les épaules légèrement soulevées, la bouche ouverte, la langue bien dégage. Saisir les bras à la hauteur des coudes, les appuyer assez fortement sur les parois de la poitrine, puis les écarter et les porter au-dessus de la tête en décrivant un arc de cercle ; les ramener ensuite à leur position primitive en pressant sur les parois de la poitrine. Répéter les mouvements environ vingt fois par minute, jusqu'à reprise de la respiration naturelle.

Très souvent les malades traités ainsi reviennent à la vie au bout d'un certain temps. On fera bien, naturellement, d'appeler le médecin à l'aide.

Marcel FRANCE.

Pour reconnaître la fraîcheur des œufs

Un œuf frais pondu, reste horizontal quand il est plongé dans l'eau. S'il est pondu depuis cinq jours, le gros bout où se trouve la chambre à air se relève et l'œuf fait un angle de 20 degrés avec l'horizontale ; il fait un angle de 45 degrés après huit jours, de 60 degrés après quinze jours. Après un mois, l'œuf se tient verticalement dans l'eau.

Pour débarrasser les rosiers des pucerons

Pour 100 litres d'eau : un kilo de carbonate de soude, 3 litres de pétrole, 2 kilos de savon noir. Pulvériser ce liquide sur les rosiers.

Un Brin de Causette...

A l'heure où j'ous cause, les travailleurs des usines sont en ébullition, un vent de grève souffle un peu partout et comme on dit, y a du vent dans les voiles — un vent de révolution, décanché du paradis Moscouite. Quoi de drôle à ça, après des élections pareilles, on qu'on avait promis la lune, le bonheur et la richesse pour chacun !

Les ouvriers venant dire à leur patron : « Ote toi de là, que j'm'y mette ! » et pour passer aux actes, l'ont occupé les usines et séquestré tout la direction, sous l'œil accueillant de la police. Reste à savoir si que les Français sont mûrs pour le « grand soir » et si que les bolcheviques allant faire la loi chez nous ?

En attendant, on prépare tout sortes de grèves, chacun avant des revendications à faire et voulant sa p'tite part du gâteau. Après les métallurgistes, après les usines de défense nationale, v'la les garçons de restaurants, d'hôtels, de cafés, qui réclament à leur tour une répartition intégrale du « tronc », la suppression des nettoyeurs, la garantie d'un salaire minimum, la reconnaissance des délégués du syndicat.

Tout à l'heure, ça sera les ouvriers du bâtiment, ceusses des mines, des transports en commun, les employés des pompes funèbres, les fonctionnaires et le reste... Chacun voulant travailler moins, toucher davantage, sans parler des congés payés et des assurances de toute sortes. Allez donc après équilibrer un budget et remplir la Caisse, quand c'est que tertous les contribuables seront quasiment à sec !

Des paissans, là dedans, l'en est point question, c'est comme si l'existait pas. Les délégués des usines métallurgiques venant de publier un communiqué. Supposons un instant qu'on ferait la même chose et qu'on soyé organisé pareille — voici ce qu'on proclamerait :

« Les délégués des cultivateurs, après avoir entendu les explications des militants de leurs syndicats et les conversations avec le Ministre de l'Agriculture, saluent les premiers succès obtenus par l'action puissante, saine et disciplinée des agriculteurs et constatent avec satisfaction que le mouvement continue à s'élargir aujourd'hui et se déclarent décidés à obtenir satisfaction sur les accords commerciaux »

« Ils enregistrent avec plaisir que les conversations comment l'après-midi pour la revivification de leurs produits »

« Les délégués félicitent la Confédération des Associations Agricoles de l'activité qu'elle a déployée et décident d'engager une campagne de recrutement, pour que tous les cultivateurs adhèrent au syndicat de leur région, afin d'obtenir une organisation syndicale de force incontestée »

Perquoi qu'on agirait point de la sorte, pisqu'on est vingt millions de ruraux ?

— Ouais, mais c'est alors qu'on nous traiterait d'affameurs et de révolutionnaires !

maître Jeannot

Récoltons du Foin de qualité

Est-il encore besoin de justifier cette affirmation ?

Tous les agriculteurs savent, en effet, qu'avec du bon foin on entretient les animaux domestiques en parfait état, on leur assure une excellente santé et on obtient d'eux des rendements satisfaisants en travail, lait, viande, etc.

Par ces temps de crise, assurer, par les moyens de la ferme, une bonne alimentation à ses animaux, constitue donc une excellente méthode pour diminuer les frais de production et, parlant, accroître les chances de bénéfice.

Il n'est pas un agriculteur de pro-

sans avoir été lessivé par les pluies, ni brûlé par le soleil ;

4° Avoir été engrangé dans de bonnes conditions ;

5° N'être ni moisi, ni poussiéreux, ne contenir ni souillures, ni germes d'aucune sorte susceptibles de contrarier le bon fonctionnement des organes de la machine animale, voire de provoquer quelques maladies ;

En un mot, être très digestible, apporter à l'organisme animal à peu près tout ce dont il a besoin pour réparer ses pertes et produire ce qu'on lui demande.

Le foin ne peut évidemment avoir toutes ces qualités que si, une fois

c'est un auxiliaire précieux qui permet notamment :

1° De parer à une insuffisance de dessiccation ;

2° De conserver, dans les conditions de travail ordinaire, les feuilles, les fleurs, l'arôme, en un mot, tout ce qui rend le foin appétissant et digestible ;

3° D'éviter toutes les fermentations indésirables au cours de la conservation.

En un mot, le sel, qui constitue le meilleur antiseptique pour la conservation des aliments, permet aussi d'obtenir un fourrage de haute qualité, particulièrement nourrissant.

LE SEL EST, A PLUSIEURS TITRES, INDISPENSABLE A LA VIE DES ANIMAUX

C'est un aliment et un condiment.

Un aliment, puisqu'il se trouve dans toutes les parties du corps : le sang, la sueur, les urines sont des liquides salés. Le lait des laitières, en plus des autres matières minérales, contient au moins 2 gr. 5 de sel par litre.

Un condiment, car il excite l'appétit et stimule les fonctions digestives.

Convenablement salée, la ration est absorbée avec plus de plaisir et sa digestion s'en trouve grandement facilitée, car il faut ajouter que la salive et tous les sucs gastriques et intestinaux qui en conditionnent l'assimilation contiennent du sel en des proportions qui doivent être toujours les mêmes.

L'ingestion de sel excite la soif, ce qui facilite l'absorption de plus grande quantité d'eau, élément favorable à la production des vaches laitières.

Bref, avec du sel, l'appétit étant excité, la digestion facilitée, les aliments sont mieux utilisés, la santé des animaux est améliorée, leurs produits plus abondants. Un des bons moyens pour fournir à nos animaux domestiques la quantité de sel qui leur est nécessaire est d'incorporer le sel au fourrage au moment où celui-ci est engrangé.

COMMENT SALER LE FOIN ?

L'opération n'a rien de compliqué, encore faut-il la faire convenablement.

Deux méthodes sont préconisées :

1° Faire sécher le foin complètement et utiliser 1 kg. de sel pour 100 kg. de foin lorsqu'on le rentre, ou encore saler le foin dans les prairies quand on l'a mis en petites meules ;

2° Engranger le foin aux trois quarts sec et porter la dose de sel à 2 kg., 2 kg. 500 par 100 kg. de foin. Cette méthode a été mise au point

Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture

Motion Générale

L'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture, réunie en session ordinaire les 28-29 mai 1936, à Paris,

Adopte la motion suivante :

L'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture, institution publique, représentation légale de l'Agriculture,

— Déclare sa volonté formelle d'apporter aux Pouvoirs publics son entière collaboration.

La production et les échanges intérieurs sont la base de l'économie nationale. La restauration du pouvoir d'achat des masses consommatrices agricoles constitue le facteur essentiel de la réduction du chômage.

La réalisation de tout plan de rééquipement national doit comprendre dans une large mesure les travaux qui intéressent les populations rurales (chemins ruraux, assainissements, habitations rurales, adductions d'eau, électrification des centres).

L'Assemblée renouvelle le vœu unanime de l'agriculture de se voir dotée, dans le cadre d'un statut organique, des pouvoirs professionnels nécessaires à l'exercice des responsabilités qui lui incombent dans le cadre de l'organisation économique et sociale.

L'Assemblée déclare enfin que si, par quelque procédure nouvelle, le Gouvernement de demain envisage de faire participer directement à la gestion des affaires publiques les représentants de certains intérêts économiques ou sociaux, elle revendique alors, pour l'agriculture, le droit à une participation du même ordre.



grès qui, soucieux d'équilibrer son budget, ne fera l'impossible pour récolter et engranger des foin de qualité.

QU'EST-CE DONC QUE DU FOIN DE QUALITÉ ?

Un foin de qualité doit :

1° Être constitué par des herbes jeunes dont les tissus ne sont pas encore lignifiés ;

2° Avoir été coupé lorsque la majorité des herbes était en pleine floraison et avoir conservé toutes ses feuilles, puisque ce sont les parties de la plante les plus riches en principe alimentaire ;

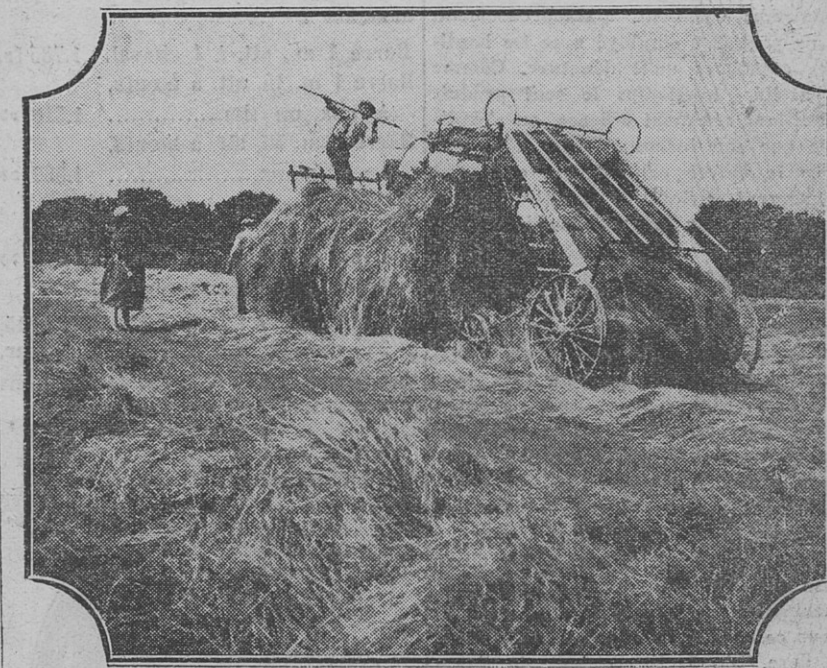
3° Avoir été récolté rapidement,

les prairies coupées à temps, le foinage et la rentrée du foin sont rapidement menés.

MAIS, HELAS ! IL FAUT COMPTER AVEC LE TEMPS

Comme pour tous les autres travaux de la ferme et peut-être plus encore pour la fénaison, le climat joue un rôle prépondérant. Si le soleil est de la partie, tout va bien ; mais, au contraire, s'il boude, si le ciel est souvent couvert et surtout si les pluies interviennent, la tâche du cultivateur devient particulièrement délicate et il est difficile de la mener à bien. La fénaison compte d'ailleurs, à juste titre, parmi les travaux les plus pénibles de nos exploitations, principalement dans nos régions de l'Ouest, où les prairies, tant naturelles qu'artificielles, occupent une surface importante et où le sol et le climat sont favorables à la pousse de l'herbe.

Fort heureusement, le perfectionnement de l'outillage : faucheuse, faneuse, rateau faneur, rateau à cheval, etc., facilite maintenant l'exé-



tion des travaux et permet, dans une certaine mesure, de moins redouter le mauvais temps, mais :

L'UTILISATION D'UN OUTILLAGE PERFECTIONNÉ NE SUFFIT PAS A ASSURER L'OBTENTION DE FOIN DE QUALITÉ

La valeur trop souvent discutée, voire médiocre, des foin couramment récoltés, est là pour le prouver, mais fort heureusement l'emploi judicieux du sel permet maintenant d'obtenir des résultats beaucoup meilleurs.

Le sel complète utilement la mise en œuvre du matériel moderne :

par M. de Solages, ingénieur agronome, agriculteur du Tarn, et porte son nom.

On emploie, dans tous ces cas, du sel dénaturé, dégrévé de l'impôt spécial frappant les sels blancs.

Le sel dénaturé, suivant la formule 5 bis, est le plus utilisé.

Le salade du foin à 1 % s'opère de la manière suivante :

Le foin est mis dans la grange ou en meule, par couches de 20 à 25 centimètres d'épaisseur et sur chacune d'elles on répand la quantité de sel voulue en évaluant approximativement le poids de chaque charrette.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

Récoltons du Foin de qualité

(Suite de notre 1^{re} page)

Quant au salage des foin, selon le procédé de Solages, il se pratique de la manière suivante :

L'herbe est coupée ; si les andains sont trop épais, il faut passer la faucheuse. Le fourrage est alors laissé sur place, sans être retourné, jusqu'à ce qu'il soit aux trois quarts sec. A ce moment, il est sur le point de perdre quelques feuilles et a déjà perdu les deux tiers de son poids en vert. N'ayant pas été retourné, sa dessiccation n'est pas uniforme. Le dessous de l'andain est plus vert que le dessus, mais cela n'a aucune importance si, comme il a été dit, ceux-ci n'ont pas été laissés trop épais. A ce moment-là, sans plus attendre, on rentre le foin et on le dis-

pose par couches de 30 centimètres environ, sans le tasser. Sur chaque couche, on répand à la volée le sel dénaté, à raison de 2 kg. à 2 kg. 500 de sel environ par 100 kg. de fourrage ; comme précédemment, on procède à l'évaluation du poids du foin par appréciation du poids de chaque charrette.

Lorsque survient une pluie sur un fourrage prêt à rentrer, on attend qu'il soit un peu ressuyé et on le rentre en forçant légèrement les doses de sel.

CULTIVATEURS... PRENEZ TOUTES DISPOSITIONS UTILES POUR RECOLTER DU FOIN DE QUALITÉ

Sans préjuger du temps qu'il fera au moment des foin, tous les cultivateurs doivent dès maintenant prendre leurs précautions pour engranger des foin de qualité satisfaisante.

Les gélées de la deuxième quinzaine d'avril ont bien arrêté la pousse de l'herbe ; l'extrémité des tiges des légumineuses : trèfle, luzerne, sainfoin, a même été rouillée. D'une manière générale, toutes les plantes ont réagi contre les froids. Elles se lignifient plus vite et leur floraison sera certainement plus hâtive, si bien qu'il faudra les couper plus tôt.

La grande humidité de cet hiver et la douceur de la température ont favorisé l'engazonnement des prairies, ce qui permet d'espérer une bonne récolte de foin. Pour lui conserver sa qualité, le cultivateur devra faire l'impossible pour le récolter dans de bonnes conditions. Il sera même très indiqué de saler assez copieusement, surtout pour tous les foin récoltés dans les prairies basses dont la flore a eu à souffrir de la grande humidité du sol et dont les herbes ont été souillées par l'eau.

L. RIFFAULT,

Directeur des Services agricoles de la Vienne.

Contre les Courtilières
BORTOX-Appât
Contre les Pucerons, Chenilles, Altises, etc., en pulvérisation
BORTOX-Mouillable D
de la C^{ie} Bordelaise
NON TOXIQUES POUR LES VERTÉBRÉS

Notes d'actualité sur la Betterave destinée à l'alimentation du bétail

Semis en place. — Les pépinières de betteraves étant cette année très irrégulièrement réussies et les altises ayant, dans beaucoup de cas, détruit presque tout le plant destiné au repiquage, beaucoup de cultivateurs songent à semer directement dans le champ les surfaces réservées à la betterave et pour lesquelles ils manqueraient de plant.

Evidemment il est déjà tard pour le semis en place, il est, cependant, permis d'espérer une bonne réussite, si la terre est bien préparée et suffisamment fraîche pour assurer une levée rapide. On peut, dans ces conditions, tenter des semis en place jusqu'à la mi-juin, et nous insistons une fois de plus sur l'intérêt de choisir, pour le semis, des variétés desurées, beaucoup plus nourrissantes que les variétés fourragères parce que plus riches en sucre.

Espace des plants. — D'une façon générale, le cultivateur a toujours tendance à trop espacer les plants pour avoir de grosses betteraves. Or, venant, du même terrain et dans la même variété, il vaut mieux avoir trois betteraves d'un kilo par exemple qu'une seule betterave par exemple de 3 kilos, cette dernière gorgée d'eau contenant toujours moins de sucre que les trois betteraves ne pesant qu'un kilo chacune.

Pratiquement lorsqu'on cultive à plat, en bonne terre, et avec des variétés demi-sucrées, l'espacement devrait être en moyenne de 0 m. 60 entre les lignes et de 0 m. 25 à 0 m. 30 sur la ligne. Si le sol est pierreux, de médiocre qualité et avec des variétés fourragères, il faut augmenter légèrement les espacements mais on ne devrait jamais dépasser 0 m. 75 entre les lignes et 0 m. 40 sur la ligne.

Fumure. — D'après Garola, une bonne récolte de betteraves à collet rose (40.000 kilos à l'hectare) préleverait dans le sol pour se constituer les quantités ci-dessous indiquées d'éléments fertilisants :

Azote	165 kilos
Acide phosphorique	74 »
Potasse	404 »
Chaux	101 »

Ces chiffres indiquent nettement que la betterave destinée à l'alimentation du bétail est une plante exigeante et particulièrement gourman-

de de potasse. Elle demande également un sol bien pourvu en calcaire et dans les terres manquant de cet élément un chaulage préalable sera tout indiqué.

Quant à l'acide phosphorique, il ne faudra pas le négliger, bien que les exigences de la betterave en cet élément paraissent relativement faibles, car toutes les terres de la région de l'Ouest manquent d'acide phosphorique.

Pratiquement, la fumure minérale de la betterave fourragère pourra être envisagée ainsi, suivant l'importance de la fumure au fumier de ferme :

	à l'hectare
Engrais azotés	150 à 300 kil.
Phosphate bicalcaire	150 à 200 »
ou super ou scories	400 à 600 »
Chlorure de potassium	200 à 300 »
ou sylvinites riches	500 à 700 »

Les engrais potassiques doivent être épandus longtemps à l'avance.

LA POUDRE
AGRI-TOX
Garantie sans Poison
Détruit LE DORYPHORE
et tous les insectes nuisibles aux cultures maraichères
Grande richesse en principes actifs 15 kg. à l'hectare
Très Économique Consommation maximum 15 kg. à l'hectare
Très Fine
Très Adhérente
Société TOU-TOU
22, rue de Marignan, Paris
En vente au SYNDICAT

sur tout s'il s'agit de sylvinites ; dans les terres fortes et qui manquent de chaux, nous croyons préférable d'orienter nettement la culture vers le chlorure de potassium qui peut à la rigueur s'employer peu de jours avant le semis ou la plantation.

Nous rappelons qu'en 1930, 38 essais avaient été organisés par l'Office départemental agricole de Maine-et-Loire dans presque tous les cantons du département. Le chlorure de potassium, employé dans chaque essai à la dose moyenne de 200 kilos à l'hectare en complément du fumier de ferme et de la fumure phosphatée a, partout sans exception, donné une augmentation sensible de rendement.

La moyenne de rendement à l'hectare pour les 38 essais organisés a été de :

Parcelles avec chlorure	55.000 kil.
Parcelles témoins	43.000 kil.

Différence en faveur du chlorure 12.000 kil. |

Le complément de fumure de 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare a donc provoqué une augmentation de 12.000 kilos de betteraves faisant passer le rendement de 43.000 kilos à 55.000 kilos à l'hectare, soit une augmentation de rendement de presque 30 %.

Nous croyons qu'il y a là un enseignement très intéressant pour le cultivateur qui ne devrait jamais confier au sol une culture de betteraves avec moins de 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Dans beaucoup de cas cette dose gagnerait à être dépassée et pour une plante aussi gourmande en potasse, les meilleurs résultats économiques en bonne culture devraient être atteints avec des doses variant entre 300 et 500 kilos de chlorure à l'hectare, suivant la quantité de fumier de ferme employé et la nature des terres.

J. VALENTIN,

Ingénieur agronome.

Sel dénaté pour fourrages
28 francs les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz et Le Pouliguen.
Nous consulter pour quantités supérieures à 2.000 kilos.



L'Artichaut

Cette plante qui en ce moment jouit d'une si grande vogue, grâce aux vertus du suc des feuilles pour le traitement du foie, n'est en sorte qu'un gros chardon à capitules comestibles pour les humains. Il y a peu de légumes dont le plant possède un aspect aussi décoratif avec ses grandes feuilles profondément découpées, vert grisâtre dessus, d'un vert plus foncé dessous. Plante cousine du Cardon (*Cynara cardunculus*) d'après P. de Candolle, lui-même bien proche de l'ancêtre très épineux, le chardon dont il existe tant de variétés qui est accepté par l'âne comme fourrage de fortune malgré son allure de hérissée végétale, dont le clair symbolisme a été choisi pour emblème par l'Ecosse, et comme meuble principal pour les armées de Nancy, étant synonyme de « défense ».

L'artichaut est vivace, sa tige florale surmontée du capitule a environ de 1 mètre à 1 m. 50 de haut, des capitules latéraux l'entourent ; tous sont formés, à l'épanouissement on peut le voir, de nombreux fleurons bleus implantés sur un réceptacle épais et charnu entouré de bractées serrées, imbriquées, soufflées et charnues elles-mêmes à la base.

Races. — Les races sont toutes intéressantes et localisées. Leur énumération rappelle quelques-unes de nos belles provinces ou de nos villes qui en tirent de grosses ressources pour la culture en grand.

L'artichaut gros vert de Laon, dit de Paris a des « têtes » larges à écaillés écartées, est très cultivé à Paris et dans le Nord du pays.

L'artichaut Camus de Bretagne, lui, a de grosses têtes arrondies, à écaillés serrées, race précoce et productive, très cultivée dans la péninsule et dans la Vallée de la Loire, on en exporte beaucoup sur Paris.

L'artichaut vert de Provence, plus petit, à pommes plus allongées que celui de Laon, bractées peu charnues, se mange surtout jeune « à la poivrade », race hâtive, prioritaire en Provence et Gascogne.

L'artichaut violet de Provence, et l'artichaut Carant de Camargue, sont des races du Midi, un peu sensibles au froid.

L'artichaut gris, dit aussi violet long, est cultivé dans les Pyrénées-Orientales et le Vaucluse, on le trouve l'hiver aux Halles de Paris. On peut encore citer la race A. de Roscoff, l'artichaut cuivré de Bretagne et l'artichaut violet de Saint-Laure.

C'est un légume peu rustique et chétif, le grand froid et l'humidité lui nuisent. Il lui faut donc des terres saines exclusivement sans quoi c'est la pourriture, mais il lui faut par contre des terres fraîches, car en terre sèche, s'il donne un produit précoce, il sera coriace, et petit. Il lui faudra donc des terres argilo-siliceuses, argilo-calcaires ou humifères, des plaines basses ou des fonds de vallées, il vient très bien en cultures irriguées aux eaux d'égoût.

Comme besoins pour sa nourriture, cette plante forte et très feuillée, demande beaucoup d'azote. Il lui faudra aussi des engrais phosphatés. Tous les fumiers, gadoues, vidanges, lui conviennent. Comme type de fumure minérale très intensive, on peut en culture industrielle lui donner à l'are, 8 kilos de Nitrate de Soude, 13 kilos de superphosphate de chaux, 2 kilos de chlorure de potassium, mais dit Léon Bussard, en culture ordinaire on peut réduire les doses de moitié. Il lui faut pour bien pousser, des terres profondément ameublies où les racines peuvent s'étendre et chercher l'eau et les sels minéraux.

On peut le multiplier par semis ou par plantation d'écailles. Les sujets venus de semis sont robustes et s'adaptent même aux sols de deuxième choix, par contre, ils fleurissent tardivement et donnent peu. Ils ont tendance à revenir au type sauvage. Au fond, on n'a réellement intérêt à pratiquer le semis que pour avoir des nouveautés, et c'est plutôt le fait des spécialistes des grandes maisons de graines où l'on pratique la sélection.

On peut semer l'artichaut en place, en pépinière ou sur couche.

En place, on sème en avril-mai ; en semer 4-5 graines dans des poquets espacés de 0 m. 80. On peut déposer du terreau au fond des trous qui auront 0 m. 20 de diamètre. On espace un peu les graines entre-elles et on recouvre. On basons pour hâter la germination. Une fois la levée effectuée, on ne conserve qu'un seul pied par poquet, on doit garder le pied répondant le plus au type, mais détruire les plants épineux qui retournent à l'état sauvage.

En pépinière, on sème à la même époque à raison d'une graine tous les 0 m. 10 ; une fois les plants munis de 3-4 feuilles, on les sèlève avec soin en gardant une petite motte, on pince l'extrémité du pivot et on les plante tous les 0 m. 80-0 m. 90.

Les semis sur couche tiède, eux, se font en mars en lignes écartées

de 8-10 cm., on éclaircit le plant après la levée. Ces plants sont habitués graduellement à l'air extérieur, on les met en place en mai avec les soins donnés plus haut. Les pieds produisent dès l'automne de la première année, ceux des semis de pleine terre ne produisent, sauf dans de rares cas, que l'année qui suit.

La multiplication par écaletons est la plus rapide et donne des plantes qui reproduisent intégralement la variété. L'écaletonnage est une nécessité en dehors du fait nécessaire de propager la plante. Des nombreux jets qui entourent le pied mère et qui tous ensemble ne pourraient donner de bons résultats, on ne conserve que les trois plus beaux bien placés pour se faire un bon équilibre. Sur les pieds peu vigoureux, on ne laissera même qu'un jet.

Dans l'Ouest, à l'automne, on enlève les autres jets en surplus sur les pieds déchaussés au préalable à la base, on enlève les écaletons en les écartant avec la serpette. Il faut y aller doucement pour ne pas blesser la plante mère. On doit ménager un « talon » à ceux qu'on doit utiliser comme boutures, on doit même dire un plant car il sera le plus souvent muni de racines, 4-5 feuilles est le meilleur pour faire du bon plant.

Il y a une façon de traiter les plants grêles, c'est de les mettre en pots de 0 m. 10 de diamètre, qu'on pose en les enfouissant dans le terreau d'une couche tiède, on les plante en place en fin mai en mottes.

Avant de planter, on nettoie et épluche les écaletons, on nettoie la plaie d'éclatage, on raccourcit un peu les racines et les feuilles, on enlève les feuilles pourries, on peut alors les enjager si on ne peut les planter de suite.

On laboure le sol à la charrue profondément, et on le fume bien ; on plante les écaletons en quinconce en les écartant de 0 m. 80 à 1 mètre sur des lignes tracées aux mêmes distances. On plante au plantoir et au piochon, on met un plant fort par trou, ou deux plants faibles à quelques centimètres d'écart, jumelés, à la reprise, on garde le plus fort, ne pas trop enterrer les plants de peur de les voir pourrir, on presse la terre sur la racine et on forme une petite cuvette autour du plant pour les arrosages ; on peut contreplanter la jeune plantation d'artichauts, de choux, romanes, laitues, etc.

On arrose après la plantation, mais durant quelque temps ne pas inonder le jeune plant à faibles racines, on pourrait le faire pourrir, une fois le plant fort, on arrose beaucoup, surtout dans le Sud. L'été, on bine à plusieurs reprises et on peut butter les pieds contre la sécheresse. Les pieds hivernés sous châssis donnent une première récolte en juin-juillet, ceux nés du printemps, ne donnent qu'en septembre-octobre. On a remarqué que les pieds qui fournissent des capitules dès la première année résistent mieux à l'hiver.

On détache les têtes une fois adultes et avant que les « écaillés » ne commencent à s'écarter. Les petits artichauts que l'on consomme crus sont récoltés très jeunes.

A la mi-novembre, on coupe les tiges et les feuilles avant les froids, à 0 m. 25-0 m. 30 de haut et l'on butte les touffes sans en couvrir le cœur, dans les hivers froids avec moins 5° et temps de neige, il faut protéger toute la plante avec du vieux fumier, de la paille, des feuilles. On doit écartier cette couverture dès que le temps devient plus doux, car le cœur de la plante pourrait pourrir. En février-mars, on débute les plants par un labour à la fourche à bêcher, en jardinage bêche, à la charrue et à la houe à cheval en agriculture.

On profite de ce labour pour enlever les engrais.

On renouvelle le champ tous les 4 ans en faisant une autre plantation en sol neuf, car après ce temps la récolte faiblit.

Une plantation de 10 à 12.000 pieds peut donner par an près de 100.000 pommes. En fendant en long la tige sous la pomme on peut la faire grossir beaucoup. Elles deviennent même énormes.

En hiver et au printemps, le pays est approvisionné en artichauts d'Algérie, Maroc, Provence, Roussillon. En été et en automne, ce sont les artichauts de Bretagne, Anjou et de la Vallée de l'Oise.

G. DURIVAUT,

Ingénieur horticulteur.

Conservateur des Parcs et Jardins de Nantes.

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance

Prix imbattables à qualité égale

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.

Nous soignons les Ass. sociaux au tarif

DENTISTES d'IDALGO de PARIS

Pass, Pommeraye, Gal, Stannes, Nantes

A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub 2 ».

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1936, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.735 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.	1.810 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux.	1.860 »
Nouveau type à bain d'huile système parfait. Coupe 1 m. 30.	1.910 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, 215, 225 ou 235 francs, suivant largeur.

FAUCHEUSES A MOTEUR, nous consulter.

Hache-Herbes



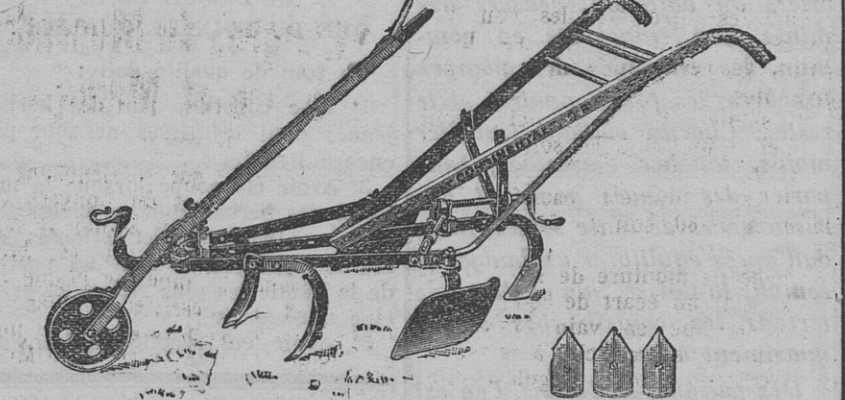
Indispensables pour l'élevage des volailles. Peuvent hacher très finement : choux, feuilles de betteraves, orties, herbes, etc... Sont livrés montés sur planchette.

A 3 lames, volant de 0°47...	108 fr.
4 — — — — — 0°47...	120 »
4 — — — — — 0°47...	190 »

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 cm., 2 versoirs, 1 soc de 175 cm. à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 cm. et 1 lame de 100 cm. 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 cm. ; 2 socs triangulaires de 250 cm. et 1 soc triangulaire de 300 cm. à l'arrière (pour travaux de sarclage) 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 cm., 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage) 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux

Majoration 10 fr. pour Manchervons en bois.

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Râteaux à Cheval

Entièrement en acier ; dents plates, embayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soullevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à roulements

22 dents, larg. travail 1°05.	1.060 fr.
24 — — — — — 2°10.	1.100 »
26 — — — — — 2°25.	1.140 »
28 — — — — — 2°40.	1.180 »

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents et Bonification de transport déduite sur facture.

Autre marque tout acier, essieu rigide, à fusées interchangeables, fortes dents nervurées de 21 cm.

20 dents, larg. totale 1°90.	900 fr.
24 — — — — — 2°20.	950 »
26 — — — — — 2°30.	975 »
28 — serrées — — — — — 2°20.	995 »
30 — — — — — 2°60.	1.025 »

Remise à nos Adhérents et Bonification transport.

Râteaux-Faneurs

Bon modèle. Nous consulter.

Soufflets à Vignes

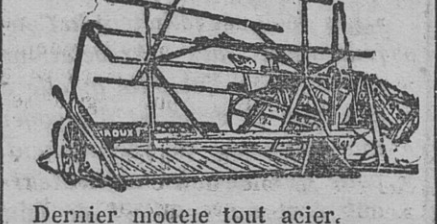
Bon modèle courant. 13 50

Prix net pour nos adhérents. En vente à nos bureaux du Syndicat, à Nantes

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes tolérances ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie 10 ans.



Dernier modèle tout acier.

Coupe 1°50 avec charriot...	5.600 fr.
1°80 — — — — —	5.750 »
2°10 — — — — —	6.050 »
Grand porte-gerbes	230 »

Conditions pour nos adhérents.

Soufreuses à dos

Très bonne marque. Prix nets, départ Nantes, jusqu'à épuisement : A DOUBLE EFFET 115 fr. A SIMPLE EFFET 95 »

Hangars Agricoles

Tous modèles. Nous consulter.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable. Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embayage perfectionné. Travail 2 mètres.

Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.225 fr. Modèle léger, à roues basses 1.100 »

Livrées montées, port rembourse sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 5 rangs de dents. Largeur 1 m. 85, 1.850 francs.

Tous modèles. Nous consulter.

Tondeuses à Gazon

Modèles à quatre lames, fabrication soignée ; traction extra-légère. Système de réglage pour couper haut ou ras et pour regagner l'usure des couteaux après un long usage.

Largeurs de coupe

25 cm.	30 cm.	35 cm.	40 cm.
--------	--------	--------	--------

rouleau

lisses	225 fr.	235 fr.	245 fr.
à billes	247 fr.	256 fr.	270 fr.

Prix départ. — Remise aux adhérents. — Pour tondeuses à moteur, nous consulter.

Rouleaux de Jardin

Rouleaux de jardin et tennis, à bords arrondis en 2 billes, complets :

Sans contre-poids :	Larg. Diam.	Poids	Prix
0°50	0°40	83 kg	275 fr.
0°50	0°50	123 —	380 »
0°60	0°60	155 —	520 »

Avec contre-poids :

0°50	0°40	104 kg	370 fr.
0°50	0°50	160 —	480 »
0°60	0°60	218 —	630 »

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Machines à Laver

Nous consulter.



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 1^{er} Juin 1936

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra		
Bœufs.....	2.788	2.805	6 80	5 80	4 70	7 50	4 08	3 30	2 35	4 65		
Vaches.....	1.859	1.780	6 60	5 60	4 50	8 20	3 90	3 02	2 25	5 25		
Taureaux.....	440	430	5 50	5 00	4 50	5 80	3 30	2 75	2 25	3 60		
Veaux.....	1.812	1.785	10 00	8 60	7 80	11 00	6 00	4 90	4 30	6 60		
Moutons.....	7.093	6.700	13 50	9 60	7 50	14 10	6 75	4 50	3 30	7 05		
Porcs.....	1.750	1.750	8 42	8 00	6 28	8 72	5 90	5 60	4 40	6 10		

Du Jeudi 4 Juin 1936

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra		
Bœufs.....	1.512	1.400	6 90	5 90	4 80	7 60	4 15	3 25	2 40	4 70		
Vaches.....	1.008	885	6 70	5 60	4 60	8 30	4 02	3 08	2 30	5 30		
Taureaux.....	320	305	5 60	5 10	4 60	6 00	3 35	2 80	2 30	3 72		
Veaux.....	1.579	1.485	10 40	9 00	8 20	11 40	6 25	5 13	4 50	6 85		
Moutons.....	5.216	5.000	13 80	9 70	7 60	14 40	6 90	4 55	3 35	7 20		
Porcs.....	1.950	1.950	8 28	7 86	6 42	8 72	5 80	5 50	4 50	6 10		

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.087. — Maine-et-Loire, 795; Sarthe, 361; Mayenne, 395; Loire-Inférieure, 380; Indre-et-Loire, 80; Deux-Sèvres, 110; Vienne, 85; Vendée, 625. MOUTONS : 7.093. — Sarthe, 58; Loire-Inférieure, 150; Afrique, 1.450; étrangers, 125. VEAUX : 1.812. — Maine-et-Loire, 600; Sarthe, 280; Mayenne, 40; Loire-Inférieure, 20; Indre-et-Loire, 45; Deux-Sèvres, 25; Vendée, 200. PORCS : 1.750. — Maine-et-Loire, 120; Sarthe, 60; Loire-Inférieure, 55; Indre-et-Loire, 30; Vendée, 18.

Marché de la Villette

En gros bétail, les arrivages sont restés raisonnablement chargés. Les cours ont très peu varié, confirmant l'impression de stabilité qui se dégage depuis quelques mois dans ce compartiment.

En veaux, les affaires ont été plus difficiles, surtout au début du mois, avec des envois un peu chargés. Une légère reprise a bien été marquée par la suite, mais le marché reste très sensible et les cours subissent des fluctuations souvent importantes d'une réunion à l'autre.

En moutons, des arrivages un peu exagérés de moutons africains, vivants aux abattoirs et morts aux Halles, ont réduit la demande sur les qualités correspondantes et provoqué de sérieuses difficultés sur le marché au début de mai. Un certain ralentissement des envois a permis de redresser quelque peu la situation.

En porcs, après un début de mois assez calme, le marché a subi une légère amélioration au cours de la deuxième quinzaine de mai. La tendance reste à la fermeté.

LA SITUATION

Après un début de mois assez faible, à la suite d'un encombrement du marché, provoqué par la venue des premières fortes chaleurs, la situation s'est sensiblement améliorée au cours de la deuxième partie du mois.

L'offre est restée modérée en ce qui concerne le gros bétail et les porcs, mais pour les veaux et surtout les moutons, les arrivages ont été parfois un peu excessifs.

Les chiffres des recettes de la taxe à l'abatage font ressortir, pour le premier trimestre 1936, une nouvelle augmentation de la consommation pour le bœuf, le veau et le porc, alors qu'ils indiquent un nouveau recul pour le mouton.

La demande semble stationnaire, mais elle se montre réservée et exigeante dès que la chaleur intervient. La tendance générale demeure assez bien orientée, mais il faut s'attendre à des fluctuations diverses, sous l'influence des variations de la température, qui constitue actuellement un des principaux facteurs du marché.

pas de bonne semaine...

SOYEZ "DANS LE TRAIN" PRENEZ LE TRAIN

WEEK-END

Un Dénî de Justice

Après le plébiscite de la Sarre qui enlevait aux producteurs de lait frontaliers de la Moselle leur principal débouché, un accord provisoire avait cependant laissé subsister un contingent encore assez appréciable à livrer en Sarre, par l'intermédiaire de la Commission Régionale de Contrôle et d'Exportation des beurres de l'Est de la France.

Lorsque celle-ci a demandé en juin 1935 aux laitières coopératives des Charentes et du Poitou de l'aider à compléter le contingent de beurre qu'elle pouvait exporter, ces dernières se sont empressées d'accorder leur concours.

Mais, connaissant les difficultés de règlement par l'intermédiaire du Clearing Général franco-allemand, les laitières n'ont consenti à expédier des beurres à la Commission Régionale de Contrôle et d'Exportation des beurres de l'Est de la France, que parce que celle-ci — avec l'agrément des Pouvoirs Publics — s'engageait à effectuer les règlements par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Moselle. Celle-ci était elle-même assurée de recevoir les fonds nécessaires, à bref délai, car le paiement des produits exportés devait être effectué par les Allemands au compte d'un clearing spécial lait et produits laitiers du Clearing franco-allemand. C'est dans ces conditions qu'ont été réglées les exportations de juin 1935.

Mais, sans qu'aucun des organismes intéressés ait été prévenu, le clearing spécial a été supprimé et confondu avec le Clearing général. Les exportateurs, non avertis, ni mépris de tous les engagements pris à leur égard, ont continué naturellement leurs exportations en juillet et août. Les importateurs allemands ont payé les marchandises reçues, ces sommes se sont engouffrées dans le gouffre du clearing général. Et depuis août 1935, malgré les démarches répétées de leurs représentants professionnels et de leurs parlementaires, les exportateurs de la Moselle et des Charentes, victimes de leur bonne foi et de l'incurie des Gouvernements successifs attendent en vain des sommes qui leur sont dues sans conteste, dont ils ont un besoin urgent et dont l'absence met parfois en péril la trésorerie et l'existence de leurs coopératives.

Or, il s'agit d'une somme de 8 millions et malgré des promesses répétées autant que mensongères, depuis août 1935, aucun des Ministres que nous avons relancés successivement, agriculture, commerce, finances, voire Présidents du Conseil, n'a été capable de trouver la solution du problème. L'Etat doit et reconnaît devoir quelques millions à des paysans producteurs de lait, ni les artifices de sa trésorerie, ni son action sur la Caisse Nationale de Crédit Agricole, ni son action sur la Banque de France ou sur tout autre établissement de crédit, n'ont réussi à nous faire régler une créance garantie par lui et dont il a par ailleurs encaissé le montant!

C'est un déni de justice criant, mais il ne s'agit que de paysans et on escompte leur longanimité coutumière.

Faudrait-il donc qu'à l'exemple d'autres travailleurs nous délaisions nos paisibles préoccupations professionnelles pour apprendre au paysan à manifester sa colère et sa force en même temps.

CHAUDRUC DE CRAZANNES, Président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières; Secrétaire général de l'Association Centrale des Charentes et du Poitou.

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

L'Organisation professionnelle

Dans le désarroi général actuel, un minimum d'organisation des marchés est nécessaire. Nécessaire pour réagir contre les effondrements de prix, des bouleversements de cours, des à-coups incessants.

Ces bouleversements sont désastreux pour la culture et pour l'équilibre économique du pays.

Ces bouleversements sont inadmissibles et inhumains — ils ne ruinent pas certes ceux qui vivent des « différences ». Mais peuvent réduire à la misère les producteurs. Il est inadmissible que la vie même du producteur agricole, son gagne-pain soit à la merci des absurdes fluctuations de ses prix de vente qui échappent complètement à son influence.

Cette organisation, Groupements Agricoles et Chambres d'Agriculture s'y attachent depuis des années.

Ils ont une doctrine :

Les professions organisées doivent être chargées effectivement de diriger leurs propres affaires, de gérer elles-mêmes leurs propres intérêts. Elles ne peuvent être limitées à un rôle consultatif; elles ne peuvent se borner à entériner les décisions d'un Parlement incompétent ou d'une administration irresponsable.

Elles doivent recevoir les pouvoirs nécessaires pour agir. Seule l'action professionnelle peut s'adapter avec la souplesse nécessaire aux difficultés à vaincre.

L'Etat, lui, doit borner son rôle à représenter et défendre l'intérêt général, à arbitrer entre les intérêts professionnels particuliers pour éviter des abus.

L'organisation professionnelle nécessaire, ce n'est ni le Libéralisme, ni l'Etatisme.

La Vente des Blés stockés de 1935

La réduction du pourcentage d'emploi des blés de stockage 35 par la meunerie, si elle n'a eu aucune influence sur le marché, a eu par contre des répercussions graves pour les coopératives.

Un cinquième seulement des contrats va se trouver vendu au début du mois de juin : soit 1 million 1/2 de quintaux sur 7 millions 1/2 faisant l'objet de contrats. Les coopératives vont donc être obligées de reporter malgré elles, sur la prochaine campagne, une fraction importante de leur stock — peut-être plus de la moitié. Et cela comporte des risques :

1^{er} Risque de se trouver obligées de vendre les blés de 1935 au moment de l'afflux sur le marché des blés de 1936.

Bien que les perspectives de la récolte de 1936 soient médiocres, on peut toujours craindre un à-coup de baisse au lendemain de la moisson, l'exemple de la campagne dernière est là pour le montrer.

2^e Retard dans le règlement des blés stockés aux adhérents. Sans doute, les contrats expirent au 30 septembre, mais on sait avec quelle désinvolture les contrats ont déjà été rompus par les Pouvoirs publics.

Pratiquement, les blés de 1935 stockés par les coopératives ont été vendus jusqu'en juin 1935 et les blés de stockage de 1934 jusqu'en mai 1936. Le règlement aux coopératives n'a pu être effectué que deux ans après la récolte.

3^e Ce retard dans les ventes entraîne pour les coopératives des charges extrêmement lourdes. La nécessité pour les groupements de donner des avances aussi élevées que possible, le retard apporté par l'Etat à payer les sommes dues, les obligent à effectuer des emprunts dont la charge est très pesante étant donné le taux élevé du loyer de l'argent.

4^e Enfin, les magasins des coopératives seront en grande partie occupés au lendemain de la moisson 1936. Elles ne pourront donc remplir leur rôle normal qui consiste à accumuler les stocks pour que les offres des producteurs ne tombent pas dans le vide.

Les besoins d'argent étant plus importants que jamais, il est indispensable que les coopératives puissent intervenir pour éviter l'afflux des offres.

La mesure prise, sans aucun avantage pour le présent, accroît les difficultés de l'avenir.

Voulez-vous traiter le DORYPHORE

pratiquement, sans danger pour vous et les animaux

Utilisez en poudrages

BORTOX-Concentré de la C^{ie} BORDELAISE

La poudre ayant fait ses preuves depuis 3 ans d'emploi

N.B. - BORTOX-Concentré est vendu en boîtes de 2 kilos, sacs de 10, 25 et 50 kilos

En vente au Syndicat, et chez tous les négociants en engrais.

Le Marché des Céréales secondaires

Au cours de ces dernières années, si les Pouvoirs publics se sont beaucoup occupés de la question du blé — souvent avec succès d'ailleurs — ils n'ont accordé qu'une faible importance à la question des céréales secondaires.

Ce déséquilibre entre la protection accordée au blé et celle des céréales secondaires a amené entre les cours du blé et les cours des autres céréales une différence très grande. Décalage qui faisait échec à la défense du blé lui-même.

La comparaison entre les cours du blé et de l'avoine est particulièrement typique.

Avant-guerre (cours moyen de 1913) l'avoine valait 19-20 fr. en culture contre 25-26 fr. pour le blé, soit environ les 3/4 de la valeur du blé.

En 1928-29, même rapport : 120 francs pour l'avoine contre 150 fr. pour le blé.

A partir de ce moment l'absence de protection amène une chute continue des cours de l'avoine qui atteint 46 fr. en culture pour la campagne 1933-34 contre 100-110 fr. environ pour le blé et 44 fr. en 1934-35 contre 83 fr. pour le blé. L'avoine oscille entre 38 % et 53 % de la valeur du blé au lieu de 75 %.

Pour les autres céréales, déséquilibre du même ordre bien qu'un peu moins accentué.

Aujourd'hui (27 mai) que voyons-nous ? L'avoine au marché à terme cote 82,50 contre 88,50 pour le blé, soit un écart de 6 francs.

On pourrait être tenté de se réjouir de la revalorisation des cours de l'avoine et du moindre écart entre les deux céréales si les brusques fluctuations enregistrées depuis le début de la campagne ne traduisaient une situation malsaine.

Nous pouvons juger des effets du libre jeu de la loi de l'offre et de la demande sur un marché où l'on n'est pas intervenu.

Pour les céréales secondaires, aucune réglementation d'emploi, aucune attestation, c'est la liberté absolue et cependant les cours ont subi des variations d'une aussi grande amplitude que les cours du blé.

Au marché réglementé, le 1^{er} août 1935, l'avoine cotait 36 fr. 50, elle est montée le 27 mai à 82 fr. 50, soit un écart de 46 fr.

Il est à remarquer qu'en culture les variations sont un peu moindres : 35-36 fr. fin juillet début août 1935 contre 74-75 fr. fin mai 1936, soit 39-40 fr.

Pour les autres céréales, pour lesquelles il n'y a pas de marché à terme, les variations sont moins importantes.

Le seigle cotait 43 fr. début août 1935 et 74 fin mai 1936, soit un écart de 31 fr.

L'orge de brasserie passait de 44-45 fr. à 78-80, soit un écart de 34-35 fr.

L'orge de mouture de 40-41 à 71-73 fr., soit un écart de 30-32 fr.

On cherche en vain l'influence bienfaisante du marché à terme et en particulier « la régularisation des cours dans le temps » si vantée par les économistes libéraux.

Voici une série de produits fourragers qui peuvent se remplacer les uns les autres et dont le marché est dominé par les mêmes conditions économiques; ce sont les produits pour lesquels il existe un marché à terme qui subissent les plus fortes variations et ces variations sont encore plus importantes au marché à terme qu'en culture.

Depuis longtemps notre Association a signalé l'insuffisance d'opérations à terme sur les avoines. L'organisation actuelle du marché des avoines date de l'époque où Paris, avec une cavalerie importante, était un gros centre de consommation. Dans les circonstances actuelles, les opérations à terme ont un non sens et un prétexte à opérations spéculatives.

Par ailleurs, le marché des avoines a pour principal acheteur l'Armée.

Les conditions des adjudications ne pourraient-elles pas être révisées en tenant compte de leur influence sur le marché ?

Ces adjudications ne pourraient-elles pas être réservées de préférence à des coopératives ?

Enfin, simultanément, l'Etat ne pourrait-il pas passer avec les coopératives des contrats de stockage à vente échelonnée pour régulariser les cours ?

Une organisation d'avenir du marché des céréales doit chercher à résoudre toutes ces questions sinon l'effort qui sera tenté pour le blé risque d'être stérile comme il l'a été trop souvent dans le passé.

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1^{re}40 garantie avec bout et bout rouge.

99 fr. 75 le mille

Prix net, départ Nantes, jusqu'à épuisement. Nous transmettrons les ordres dès maintenant au Syndicat.

PLANTATIONS

Betteraves
Choux

AVEC

ENGRAIS SALMON

La Nouvelle PRIMOSÉINE n° 2 1936

Rapide
Durable
Inimitable

Agence de NANTES :

PERSYN & BOUCAUD

28, Rue du Gué-Robert

Téléphone 114-86

UNION VINICOLE DU CANTON DE VALLET

Le Congrès du Muscadet « Sèvre et Maine »

C'est à Vallet que se tiendront le 5 juillet les assises du Congrès du Muscadet de Sèvre et Maine, la cité viticole dont l'hospitalité est bien connue, saura se montrer l'égale de Clisson et congressistes, invités et touristes sont assurés de passer une très bonne journée au pays du Muscadet.

La matinée sera réservée aux séances de travail, les délégués de Sèvre et Maine examineront les problèmes qui se posent devant la viticulture régionale. D'éminents conférenciers sauront intéresser les viticulteurs, puis un grand banquet réunira autorités et congressistes.

L'après-midi, la Schola Cantorum de Nantes, célébrera la gloire du Muscadet et des Vins de France, la cadette et des Vins de France, la haute valeur de la chorale nantaise est assez connue pour qu'il soit besoin d'insister sur l'intérêt que présente le déplacement de la troupe de Mme Le Meignan. En se faisant l'ambassadrice du Muscadet, elle procurera aux nombreux visiteurs de Vallet d'entendre de vieilles chansons françaises et un programme choisi spécialement pour le Congrès.

Il y aura donc à Vallet, le 5 juillet, du Muscadet, de la Musique et de la gaieté, qu'on se le dise et qu'on retienne la date.

AVIS AUX PARENTS

« La leçon particulière est, de toutes les manières d'apprendre, la plus profitable. L'enseignement pratique individuel par documents réels des COURS PIGIER vaut la leçon particulière. Prix modérés. Demandez le programme gratuit PIGIER, 6, rue Crébillon, NANTES. »

A la Regrippière

Continuant ses visites dans le canton, le bureau de l'Union se rendra à la Regrippière le dimanche 7 juin, à 8 heures du matin; une conférence très documentée de M. Chaquin, directeur des Services Agricoles, permettra aux cultivateurs et vignerons de se documenter sur les questions qui présentent pour eux, actuellement, un intérêt primordial.

PRIMES AUX NAISSSEURS

Art. 6. — Une prime calculée à raison de 25 % du montant de la prime prévue au programme sera attribuée au naisseur de tout cheval récompensé.

le cheval

Concours pour Chevaux de Selle

Le Samedi 27 Juin 1936, à 7 heures, à La Roche-sur-Yon

Allocation de 58.500 fr., dont 42.000 fr. donnés par le Gouvernement de la République et 16.500 fr. donnés par la Société Sportive d'Encouragement. — Toutefois, par application des dispositions du décret-loi du 16 juillet 1935 instituant un prélèvement de 10 % sur les dépenses publiques, la subvention de l'Etat affectée au Concours subira une réduction correspondante.

PROGRAMME

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour chevaux de selle aura lieu à La Roche-sur-Yon, le samedi 27 juin prochain, à 7 heures. Ce concours sera régi par le Code des Concours de chevaux de selle actuellement en vigueur.

Il sera ouvert aux chevaux hongres et pouliches âgés de trois ans, nés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de La Roche-sur-Yon, Saintes, Hennebont et Lamballe.

Ne seront pas admis les animaux ayant déjà obtenu des primes dans les concours pour chevaux de selle, organisés par l'Administration des Haras.

Les chevaux de pur sang anglais ne seront pas non plus admis à ce Concours.

Les chevaux de 4 ans pourront être engagés dans le but d'obtenir leur catégorisation définitive, mais ils ne recevront que des mentions.

Art. 2. — Les animaux présentés à la selle seront divisés en deux catégories :

1^{re} catégorie : Chevaux pour poids lourds. Indice de compacité minimum : 3.

1^{re} division. — 1 m. 62 et au-dessus.

2^e division. — Au-dessous de 1 m. 62.

2^e catégorie : Chevaux pour poids moyens. Indice de compacité minimum : 2,70.

1^{re} division. — 1 m. 60 et au-dessus.

2^e division. — Au-dessous de 1 m. 60.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

99. — A vendre, environ 10.000 kilos de FOIN bonne qualité. S'adresser M. du Rusque, Ligné (L.-L.).

101. — A louer pour le 11 novembre 1937, à deux kilomètres de Corsept, UNE FERME de 28 hectares, à demi-fruits ou à prix d'argent. Très bonnes terres à proximité des bâtiments et de la route. S'adresser à M. Héraudeau, à la Combarderie, Corsept, par Paimboeuf (L.-L.).

102. — MAISON 8 pièces à louer et autres logements, pouvant loger plusieurs familles et PETITE FERME à louer de 3 à 4 hectares, à huit kilomètres de Nantes. Libre de suite. A vendre, lots assez importants de MUSCADET, garanti naturel, excellente qualité. Vin d'origine « Sèvre et Maine ». Récoltes 1934-1935. S'adresser au Syndicat.

103. — A vendre, cause surnombre, JEUNES BASSETS huit mois, poils durs. S'adresser M. de Caslou, La Houssaye, Redon (Ille-et-Vilaine).

104. — A louer UN TERRAIN MARAICHER avec servitudes. S'adresser au Syndicat.

105. — A louer à mi-fruits UNE TRÈS BELLE FERME de 32 hectares pouvant être réduite à 20 hectares environ, pour la Saint Michel prochaine (1936). Située à six kilomètres de Redon. S'adresser au Syndicat.

106. — A louer pour le 1^{er} novembre 1936, FERME de 15 hectares, aux Dossières, près la gare de Couëron. S'adresser à M. Chatelier, expert à Couëron (L.-L.).

107. — A affermer pour le 27 avril 1937, UNE METAIRIE de 28 hectares environ. S'adresser à M. Bodet Pierre, expert-géomètre, à La Boissière-du-Doré (L.-L.).

108. — A louer pour la Toussaint prochaine, UNE BORDERIE d'une contenance de 7 hectares, moitié vigne, moitié culture. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

109. — PROPRIÉTAIRE désire connaître éleveur de race pure Nantaise ou Parthenaise ayant sélectionné rendement laitier, et acheteur lait, essai, avec garantie reprise, vache donnant 20 litres de lait par jour. S'adresser au Syndicat.

110. — MENAGE, gardien, jardinier, cherche place, femme cuisine, ménage, occupée ou non. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.



Les l'événements vinrent tendre leur tête fine aux caresses de Myrto, puis s'étendirent près d'elle. Eux aussi témoignaient à la jeune fille un attachement de jour en jour plus grand, et voilà qu'aujourd'hui ils délaissaient pour elle le maître dont ils étaient jusque-là les inséparables !

— Ici, Hadj, Lula !

Quelle irritation vibrante dans sa voix !... Etait-il donc jaloux de l'affection de ses chiens eux-mêmes ?

Hadj et Lula vinrent docilement se coucher à ses pieds, mais leurs grands yeux affectueux demeurèrent tournés vers la jeune fille.

Karoly, peut-être énervé par l'atmosphère lourde, était dans ses jours de caprices, Miklos en éprouvait les effets, il ne parvenait pas à satisfaire aux exigences fantasques du pe-

tit prince... Et Myrto, qui avait une peine infinie à s'empêcher d'intervenir, sentait une sourde irritation monter en elle à la vue de la délicate gaine impassible du prince Miklos.

On ne sait quelle idée passa tout à coup dans ce cerveau d'enfant gâté. Las des exercices divers qu'il faisait exécuter à Miklos, Karoly s'écria tout à coup en désignant la pelouse sur laquelle s'était assis le petit Magyar dont le front ruisselait de sueur :

— Tiens, tu vas faire le bœuf, Miklos ! Ce sera très amusant !... Mange de l'herbe, Miklos... Allons, vite !

Cette fois, une lueur de résistance passait dans les yeux clairs de Miklos.

— Voyons, Karoly, à quoi pensez-

vous ? dit Myrto, oubliant tout cette fois. Vous ne devez pas demander cela à Miklos...

Le prince Arpad abaissa son livre, sa voix s'éleva impérieuse et dure... — Obéis à ton maître, Miklos.

L'enfant, très rouge, eut encore une hésitation dans le regard...

— Eh bien ? dit la voix menaçante du prince.

Miklos baissa ses yeux apeurés et se courba vers la pelouse...

Mais Myrto se leva brusquement, dans un mouvement de révolte impossible à maîtriser.

— C'est odieux !... Vous ne devez pas lui demander cela ! Cet enfant a une âme comme vous, il vous est interdit de le traiter comme un animal !

Un regard étincelant, où se mêlaient à la fois la stupeur et la colère, se posa sur elle, dont le visage s'empourprait d'indignation.

— De quel droit osez-vous me blâmer ? dit le prince d'un ton frémissant d'irritation intense. Vous avez de singulières audaces, mais je vous assure que je ne suis pas homme à les supporter !

— Et moi, je ne puis voir commettre l'injustice sans protester ! dit fermement Myrto en soutenant avec une intrépidité fière ce regard qui eût

fait trembler tous les habitants de Viorac.

Très pâle, les veines de son front soudainement gonflées, le prince se leva brusquement...

— Retirez-vous ! dit-il violemment, en étendant la main dans la direction du château. Je ne supporterai jamais que l'on discute mes volontés, et encore moins que l'on me brave !

— Cependant, ne vous attendez pas à me voir courber la tête devant ces volontés lorsqu'elles seront contraires à ma conscience ! dit fièrement Myrto.

Ei, le front haut, sans baisser les yeux devant ce sombre regard qui semblait vouloir l'anéantir, Myrto s'éloigna d'un pas rapide, sans écouter la petite voix éplorée de Karoly qui appelait :

— Myrto !... oh ! Myrto !

Elle prit au hasard une allée du parc... Ses tempes battaient avec violence, l'indignation débordait encore de son cœur.

Il fallait vraiment qu'un sentiment tout puissant, — la charité d'un cœur chrétien, la compassion de son âme féminine pour cet enfant traité avec la dernière dureté — eût soudainement dominé en elle pour que de telles paroles pussent s'échapper de ses lèvres, s'adressant au prince Miklos ! Il avait raison, elle l'avait

bravé !... lui, qui savait faire courber tous les fronts !

Elle venait de se créer un impitoyable ennemi... Et un peu d'angoisse la serrait au cœur en pensant qu'il allait la faire chasser de Viorac et interdirait vraisemblablement à sa mère de s'occuper de l'enfant audacieux qui avait osé, seule de tous, le blâmer et le défier.

Mais elle ne regretait pas cet acte, elle avait fait là son devoir. Dieu serait toujours avec elle et pourvoya à tous ses besoins.

Et tout en marchant, elle priait, se remettant comme un enfant confiant entre les mains de la divine Providence, essayant de calmer l'agitation, l'anxiété de son âme.

Elle reprit bientôt le chemin du retour. Plus paisible, elle envisageait avec une courageuse résignation l'inévitable lendemain... car elle savait que l'orgueilleux prince Miklos ne lui pardonnerait jamais sa révolte.

Elle s'arrêta tout à coup avec un léger cri de surprise. A quelques pas d'elle, contre un arbre, était assis Miklos, la tête cachée entre ses mains, son tout petit corps secoué de sanglots.

— Qu'avez-vous, mon pauvre petit ? s'écria-t-elle en s'avançant vivement et en se penchant vers lui.

Il écarta ses mains, montrant un

petit visage désespéré et couvert de larmes.

— Son Excellence m'a chassé ! balbutia-t-il. Et ils vont si fâchés, chez nous !... Mon père va me battre, bien sûr !

Et les sanglots recommencèrent, plus forts.

Myrto s'assit près de lui et essaya de le consoler. Mais il répétait toujours :

— Je vais être battu... tous les jours, mademoiselle Myrto ! Mon père m'a dit : Si jamais tu te fais renvoyer, tu auras ton compte, j'en ré ponds, et je ne te pardonnerai jamais !

— Vos parents demeurent-ils loin, Miklos ?

— Oh ! non, pas bien loin, mademoiselle.

— Eh bien, je vais vous accompagner, je leur expliquerai ce qui s'est passé et je demanderai à votre père de ne pas vous battre.

L'enfant leva vers elle un regard d'ardente reconnaissance.

— Merci ! merci !... Oh ! que Votre Grâce est bonne !

Elle le prit par la main, et tous deux s'en allèrent à travers le parc, gagnant ainsi un chemin qui devait les conduire plus vite vers le logis de l'ispan Buhocz.

C'était une demeure de riante

apparence, entourée d'un jardin bien entretenu. Sur le seuil, une forte

femme blonde, à la mine décidée et un peu dure, bégayait un petit enfant.

— Miklos !... Que t'est-il arrivé ? s'écria-t-elle avec inquiétude, tout en saluant Myrto.

— Quelque chose de fort ennuyeux, mais non heureusement de très grave, s'empressa de répondre Myrto.

Sur le seuil apparaissait l'ispan, petit homme aux traits accentués et à la physionomie sèche, que Myrto se rappela avoir rencontré deux ou trois fois au château.

Lui aussi la reconnut et s'inclina avec empressement.

— Quelle circonstance nous vaut l'honneur de la visite de Votre Grâce ?

— Je vais vous l'expliquer... Allons, mon petit Miklos, n'ayez pas peur, dit Myrto en posant sa main sur la tête de l'enfant tout tremblant.

— Peur ?... Pourquoi ? A-t-il fait quelque sottise ? dit l'ispan d'un ton menaçant.

Myrto fit alors le récit de ce qui s'était passé... L'ispan bondit, le regard furieux, tandis que sa femme s'écriait avec colère :

— Chasse !... Ah ! le misérable enfant ! Il se taire, notre perte, notre déshonneur !

(A suivre).

189. — JEUNE MENAGE connaissant travaux culture, demande place stable, dans culture ou vignoble, pour août. S'adresser au Syndicat.

190. — On cherche à acheter PETITE PROPRIÉTÉ de rapport, en Loire-Inférieure, terres et habitation. Faire offres au Syndicat, qui transmettra.

Produits pour la Vigne

Sulfate de Cuivre
Sulfate français, par 100 kil. 127 »
Sulfate anglais, par 100 kil. 130 »

Lait de Cuivre
Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sac de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes : 18 fr. 50.
Ou le sac de 10 kilos franco : 28 fr. 50.

Bouillie Bordelaise
Bouillie à 60 (garantie à 15 % de cuivre), les 100 kilos franco gare :
En sacs de 50 kilos..... 164 fr.
En sacs de 25 kilos..... 169 »
En boîtes de 2 kilos, par caisse de 12 boîtes..... 187 »

Bouillies Cupriques « Muscadine »
Bouillies 15 % cuivre métal, Les 100 kilos :
En sacs de 25 ou 50 kilos... 160 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 175 »

La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 3 fr. 75.

Bouillie Cupro-Arsenicale
Bouillie « Muscadine », titrant 13,5 % de cuivre métal et 2 % d'anhydride arsénieux. Les 100 kilos :
En fûts de 50 kilos..... 215 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 260 »

La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 5 fr. 50.

Arséniate de Chaux
Marque « Calarsine », pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers (dose d'emploi 500 grammes par hectolitre de bouillie). La boîte de 2 kilos, 15 francs net, prise à nos bureaux. Par fûts de 20 et 50 kilos, nous consulter.

Soufre Colloïdal

Marque « Sulsol ». Dose 1 kilo par barrique de bouillie bordelaise. Mélanger à l'emploi seulement. Le flacon de 1 kilo : 10 francs, pris à nos Bureaux, Nantes.

Marque « Collosoufre », nous consulter.

Produits Mouillants

Mouillant adhésif insecticide « Novémol ». Fait pénétrer les liquides dans les cocons et toiles de chenilles, cochenilles, eudemis ; augmente l'adhérence et l'efficacité des bouillies.

Prix : 16 fr. le bidon de 1 litre, au Syndicat à Nantes.

Chemins de Fer de l'Etat

FESTIVAL DE MUSIQUE A CLISSON
Le dimanche 28 juin 1936

Le dimanche 28 juin, des billets spéciaux, 3^e classe, pour Clisson, seront délivrés au départ des gares suivantes :

Nantes-P.O., Nantes-Etat, Vertou, La Haie-Fouassière, Le Pallet, La Roche-sur-Yon, Belleville-Vendée, Saint-Denis-Luc, L'Herbergement-Les Brouzils, Montaigu-Vendée, Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Evrunes, Torfou-Tiffauges, 4 fr.; Boussay-La Bruffière, 2 fr.; Cugand-La Bernardière, 1 fr.

Pour permettre d'assister aux fêtes de soirée, un train spécial voyageurs sera mis en marche entre Clisson et Nantes-Etat. Ce train spécial desservira les gares du Pallet, La Haie-Fouassière et Vertou, et aura l'horaire suivant :

Clisson, départ 23 h. 15 ; Le Pallet, 23 h. 28/29 ; La Haie-Fouassière, 23 h. 37/38 ; Vertou, 23 h. 51/52 ; Nantes-Etat, arrivée, 0 h. 13.

NOS MERCURIALES

Paris, le 3 juin.

BLÉS. — Clôture. — Disponible, cote officielle, 92.
Courant, 95.25-95.50-95.25 payés ; prochain, 95.50-95.75-95.50 payés ; août, 102.75 payé ; 3 d'août, 104.75 payé ; 3 de septembre, 106.25-106-106.25 payés ; 3 d'octobre, 108-107.75 payés ; 3 de novembre, 108.25 payé.

FARINES, SEIGLES, ORGES et MAIS. — Incotés.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 4 juin.

Farine de froment..... 149
Blé libre nouveau..... 92
Avoines grises ou noires..... 86
Avoines bigarrées..... 82
Sarrasin Bretagne..... 97
Son bonne fabrication, région, 52

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 29 mai

VEAUX : 493. — Le kilo sur pied : 4 à 5.80. Moyenne, 4.90.
Pour la campagne, à déduire 0.80, donc moyenne, 4.10.

BOEUF : 11. — Le demi-kilo net : Devant : 1^{re} qualité, 2 à 2.75 ; 2^e qual., 1.50 à 2 fr. ; 3^e qual., 0.90 à 1.25. — Derrière : 1^{re} qualité, 3.75 à 4.75 ; 2^e qual., 2.50 à 3.50 ; 3^e qual., 1.75 à 2.50.

MOUTONS : 206. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 6.75 à 7.25 ; 2^e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1000 kilos :

Paille de blé pressée..... 210
Pailles..... 195
Foin pressé..... 210

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS Nantes, le 3 juin.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 3 fr. 75. — Betteraves, les 12, 3 fr. — Carottes, le paquet, 1 fr. 50. — Choux pommes, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Concombres, la pièce, 0 fr. 50. — Cerises, le kilo, 6 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. —

Chicorées, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Haricots verts, le kilo, 15 fr. — Laitues, les 20, 8 fr. — Navets, la botte, 0 fr. 75. — Oseille, le kilo, 1 fr. 50. — Oignons, le kilo, 0 fr. 50. — Poireaux, la botte, 4 fr. — Petits pois, le kilo, 1 fr. 75. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Tomates, le kilo, 6 fr. — Pommes de terre, le kilo, 1 fr. 50.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 3 juin.

POMMES DE TERRE Les 100 kilos départ : Barbentane ou Châteaurenard, 105-110 ; Cavailhon, 112 ; Paimpol ou Saint-Jol-de-Léon, 108-110 ; Saint-Malo, 115-120, marchandise lavée.

CAROTTES. — Sans affaires.

OIGNONS d'Egypte, 115 à 120 fr. départ Marseille.

LEGUMES SECS

Paris, le 3 juin.

Les 100 kilos, logés départ : Lingots, Nord, 385. Chevières, Arpajon-Dourdan extra, 560 ; bons, 475 ; ordinaires, 400. Pois ronds, Nord, 135. Pois décoratifs, 195. Pois nouveaux Algérie, 90.

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 270 à 300
Muscadet 1935..... 375 à 425
Gros-Plant..... 125 à 175
Seibel et Othello..... 150 à 175
Noah (suivant degré)..... 100 à 120

P.O. - Midi

AYER CET ATOUT LA CARTE A DEMI-TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? d'Angers à Nantes par exemple ? Prenez une carte à demi-tarif, valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages.

En effet une carte valable en 3^e classe sur le trajet Angers-Nantes (88 km) coûte seulement : 63 fr. pour trois mois, 126 fr. pour un an.

Ce prix est récupéré après 7 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 10 voyages dans le second.

La carte à demi-tarif : la carte qui fait gagner.

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Savons

Croix d'Or..... 240 »
G. H. B..... 220 »

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Beuf. — 1^{re} catégorie, 6 à 11 fr. ; 2^e catégorie, 1.50 à 2 fr. ; 3^e catégorie, 0.50 à 1.50.
Veau. — 1^{re} catégorie, 5.50 à 9 fr. ; 2^e catégorie, 4.50 à 5 fr. ; 3^e catégorie, 3 à 4 fr. ; 4^e catégorie, 2.50 à 3 fr. ; 5^e catégorie, 2 à 2.50 fr. ; 6^e catégorie, 1.50 à 2 fr. ; 7^e catégorie, 1 à 1.50 fr. ; 8^e catégorie, 0.50 à 1 fr. ; 9^e catégorie, 0.25 à 0.50 fr. ; 10^e catégorie, 0.10 à 0.25 fr. ; 11^e catégorie, 0.05 à 0.10 fr. ; 12^e catégorie, 0.02 à 0.05 fr. ; 13^e catégorie, 0.01 à 0.02 fr. ; 14^e catégorie, 0.005 à 0.01 fr. ; 15^e catégorie, 0.002 à 0.005 fr. ; 16^e catégorie, 0.001 à 0.002 fr. ; 17^e catégorie, 0.0005 à 0.001 fr. ; 18^e catégorie, 0.0002 à 0.0005 fr. ; 19^e catégorie, 0.0001 à 0.0002 fr. ; 20^e catégorie, 0.00005 à 0.0001 fr. ; 21^e catégorie, 0.00002 à 0.00005 fr. ; 22^e catégorie, 0.00001 à 0.00002 fr. ; 23^e catégorie, 0.000005 à 0.00001 fr. ; 24^e catégorie, 0.000002 à 0.000005 fr. ; 25^e catégorie, 0.000001 à 0.000002 fr. ; 26^e catégorie, 0.0000005 à 0.000001 fr. ; 27^e catégorie, 0.0000002 à 0.0000005 fr. ; 28^e catégorie, 0.0000001 à 0.0000002 fr. ; 29^e catégorie, 0.00000005 à 0.0000001 fr. ; 30^e catégorie, 0.00000002 à 0.00000005 fr. ; 31^e catégorie, 0.00000001 à 0.00000002 fr. ; 32^e catégorie, 0.000000005 à 0.00000001 fr. ; 33^e catégorie, 0.000000002 à 0.000000005 fr. ; 34^e catégorie, 0.000000001 à 0.000000002 fr. ; 35^e catégorie, 0.0000000005 à 0.000000001 fr. ; 36^e catégorie, 0.0000000002 à 0.0000000005 fr. ; 37^e catégorie, 0.0000000001 à 0.0000000002 fr. ; 38^e catégorie, 0.00000000005 à 0.0000000001 fr. ; 39^e catégorie, 0.00000000002 à 0.00000000005 fr. ; 40^e catégorie, 0.00000000001 à 0.00000000002 fr. ; 41^e catégorie, 0.000000000005 à 0.00000000001 fr. ; 42^e catégorie, 0.000000000002 à 0.000000000005 fr. ; 43^e catégorie, 0.000000000001 à 0.000000000002 fr. ; 44^e catégorie, 0.0000000000005 à 0.000000000001 fr. ; 45^e catégorie, 0.0000000000002 à 0.0000000000005 fr. ; 46^e catégorie, 0.0000000000001 à 0.0000000000002 fr. ; 47^e catégorie, 0.00000000000005 à 0.0000000000001 fr. ; 48^e catégorie, 0.00000000000002 à 0.00000000000005 fr. ; 49^e catégorie, 0.00000000000001 à 0.00000000000002 fr. ; 50^e catégorie, 0.000000000000005 à 0.00000000000001 fr. ; 51^e catégorie, 0.000000000000002 à 0.000000000000005 fr. ; 52^e catégorie, 0.000000000000001 à 0.000000000000002 fr. ; 53^e catégorie, 0.0000000000000005 à 0.000000000000001 fr. ; 54^e catégorie, 0.0000000000000002 à 0.0000000000000005 fr. ; 55^e catégorie, 0.0000000000000001 à 0.0000000000000002 fr. ; 56^e catégorie, 0.00000000000000005 à 0.0000000000000001 fr. ; 57^e catégorie, 0.00000000000000002 à 0.00000000000000005 fr. ; 58^e catégorie, 0.00000000000000001 à 0.00000000000000002 fr. ; 59^e catégorie, 0.000000000000000005 à 0.00000000000000001 fr. ; 60^e catégorie, 0.000000000000000002 à 0.000000000000000005 fr. ; 61^e catégorie, 0.000000000000000001 à 0.000000000000000002 fr. ; 62^e catégorie, 0.0000000000000000005 à 0.000000000000000001 fr. ; 63^e catégorie, 0.0000000000000000002 à 0.0000000000000000005 fr. ; 64^e catégorie, 0.0000000000000000001 à 0.0000000000000000002 fr. ; 65^e catégorie, 0.00000000000000000005 à 0.0000000000000000001 fr. ; 66^e catégorie, 0.00000000000000000002 à 0.00000000000000000005 fr. ; 67^e catégorie, 0.00000000000000000001 à 0.00000000000000000002 fr. ; 68^e catégorie, 0.000000000000000000005 à 0.00000000000000000001 fr. ; 69^e catégorie, 0.000000000000000000002 à 0.000000000000000000005 fr. ; 70^e catégorie, 0.000000000000000000001 à 0.000000000000000000002 fr. ; 71^e catégorie, 0.0000000000000000000005 à 0.000000000000000000001 fr. ; 72^e catégorie, 0.0000000000000000000002 à 0.0000000000000000000005 fr. ; 73^e catégorie, 0.0000000000000000000001 à 0.0000000000000000000002 fr. ; 74^e catégorie, 0.00000000000000000000005 à 0.0000000000000000000001 fr. ; 75^e catégorie, 0.00000000000000000000002 à 0.0000000000000000